Durant toute l'année, et surtout dans le temps des Fêtes, dégagez bien toutes les portes et les fenêtres de la maison et assurez-vous qu'elles sont accessibles en tout temps.

- **Les fenêtres**

Sont-elles bien dégagées et peut-on les ouvrir? Souvent, lorsqu'il fait froid, les fenêtres gèlent ou sont obstruées par la neige. En cas d'évacuation d'urgence, elles pourraient être difficiles à ouvrir.

- **Les balcons**

Les grandes accumulations de neige ou de glace, c'est joli, mais seulement dans la cour. Le balcon doit toujours être dégagé. Ainsi, vous pourrez sortir rapidement si un feu se déclare chez vous.

- **Avez-vous remplacé la pile de votre avertisseur de fumée ?**

L'avertisseur de fumée, muni d'une pile qui fonctionne bien, peut sauver des vies.

Remplacez les piles au moins une fois par année, par exemple, au changement d'heure de l'automne. Si votre avertisseur émet un signal sonore intermittent, remplacez la pile immédiatement. Ce signal indique qu'elle est trop faible pour faire fonctionner l'appareil adéquatement. N'installez jamais de pile rechargeable.

L'avertisseur de fumée veille sur vous et sur votre famille 24 heures sur 24. Assurez-vous qu'il fonctionne bien. Votre vie pourrait en dépendre.

Entraide de la sécurité incendie des Basses-Laurentides

Quel que soit le modèle de poêle ou de foyer que vous possédez, il est important de :

- Faire ramoner la cheminée au moins une fois par an ou selon l'usage.
- Déposer les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé.
- Laisser les cendres à l'extérieur de la maison, loin de tout matériau combustible. Les cendres peuvent rester chaudes durant une période allant jusqu'à **72** heures.

Pour plus de renseignements sur la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de la Sécurité incendie de votre municipalité.

Blainville *inspirante*
Boisbriand
ROSEMÈRE
Ville de LORRAINE *Une ville différente !*
VILLE DE MIRABEL
SAINTE-THÉRÈSE *Ville d'arts, de culture et de savoir*
VILLE DE DEUX-MONTAGNES
SAINTE-MARTHE sur-Le-Lac
VILLE DE SAINT-JÉRÔME
Ville de Saint-Eustache
ville de Ste-Anne-des-Plaines

Sources

- Ministère de la Sécurité publique www.msp.gouv.qc.ca
- www.fotosearch.fr

SOYEZ PRUDENTS AVEC LES DÉCORATIONS DU TEMPS DES FÊTES

Le temps des Fêtes est ponctué de grandes occupations et de réjouissances pour la plupart des personnes. Mais certaines habitudes prises durant cette période peuvent aussi accroître les risques d'incendie.

Quelques simples précautions suffisent pour protéger votre famille et votre foyer non seulement au temps des Fêtes, mais durant toute l'année.

LA PRÉVENTION INCENDIE, EMBARQUEZ-VOUS ?

Le sapin naturel

- À l'achat de votre arbre naturel, assurez-vous qu'il est frais (les aiguilles sont souples et ne tombent pas facilement lorsqu'on serre une branche entre les doigts).
- Donnez de l'eau à l'arbre tous les jours. Il peut nécessiter jusqu'à quatre litres d'eau par jour.
- Si vous prévoyez attendre quelques jours avant de décorer votre arbre, gardez-le à l'extérieur ou dans un endroit frais. Veillez à ce qu'il soit à l'abri du vent et du soleil afin qu'il conserve son humidité.
- Installez l'arbre loin des zones très passantes et des portes.
- Maintenez l'arbre fermement en place au moyen d'une base solide.

Évitez les risques d'incendie en installant votre arbre loin des sources de chaleur comme :

- Les conduits de chauffage
- Les radiateurs
- Le poêle
- Le foyer
- Les chandelles allumées
- Le panneau électrique
- La cuisinière
- Les autres sources de chaleur

Mise à jour mai 2013

L'éclairage de l'arbre et des décorations

- Utilisez uniquement des ampoules et des rallonges électriques homologuées par un organisme reconnu (CSA, ULC ou UL).
- Utilisez des ampoules d'intérieur à l'intérieur et des ampoules d'extérieur à l'extérieur.
- Ne laissez jamais de cordons électriques le long des portes ou sous les tapis.
- Au besoin, assurez-vous d'utiliser une barre d'alimentation sécuritaire.
- Vérifiez le nombre de watts utilisés par vos jeux de lumières et branchez-les sur plus d'une prise lorsque le total excède 1500 W.
- Éteignez toujours les lumières de Noël avant d'aller au lit ou de quitter la maison.

Environnement

- **Enlevez l'arbre dès que les Fêtes sont terminées ou que ses aiguilles commencent à tomber.**
- **Débarrassez-vous de votre arbre conformément aux règlements en vigueur dans votre localité ; de nombreuses municipalités ont des programmes de recyclage des arbres de Noël.**

Attention aux chandelles

Chaque année, des incendies sont causés par des chandelles allumées laissées sans surveillance.

- Gardez les allumettes, les briquets et les chandelles allumées hors de la portée des enfants.
- Placez les chandelles allumées à un endroit où elles ne pourront pas être renversées.
- Ne placez jamais les chandelles allumées sur ou près de toute matière qui pourrait prendre feu.
- Utilisez des chandeliers solides qui ne basculeront pas facilement.
- Fixez les chandelles bien en place dans les chandeliers.
- Pour plus de sécurité, utilisez des chandelles qui font peu de coulisses de cire.
- N'utilisez jamais des chandeliers en bois ou en plastique, car ils peuvent prendre feu. Les chandeliers en métal sont plus sécuritaires.